

## Ceux qui élaborent et pensent le lieu : les métiers

Administrateur : l'administrateur ou le secrétaire général assure l'administration d'un musée de France. Il a des missions de communication, finances, informatique, juridique et ressources humaines. Il gère les équipes et les projets ainsi que les partenariats avec les villes, les intervenants extérieurs.

Architecte : il est celui qui conçoit, trace le plan d'un édifice et en dirige l'exécution. L'architecture muséale tout comme la muséographie s'attachent à créer des lieux qui favorisent la rencontre des visiteurs avec les œuvres. L'architecte intervient pour des rénovations telle que celle du Musée d'Arts de Nantes piloté par le cabinet d'architectes britannique, Williams Stanton mais aussi pour des créations de musées comme le Musée juif de Berlin de Daniel Libeskind.

Bureau d'études : dans le cadre d'un projet scénographique, le scénographe peut s'adjoindre les compétences d'un bureau d'études. Il réalise les études techniques ou suit la mise en œuvre des éléments étudiés dans le cadre du projet scénographique.

Le maître d'ouvrage peut obliger dans son appel d'offres le scénographe à s'adjoindre les compétences d'un bureau d'études.

Comité scientifique : le comité scientifique regroupe les différents spécialistes utiles pour appréhender le sujet traité. Le comité apporte des éléments de connaissance et des ressources et adresse ses avis ou sa validation, selon le rôle qui lui est imparti, aux documents élaborés par les techniciens, notamment par le commissaire ou le muséographe. Le rôle et la délimitation du comité scientifique doivent être bien définis au départ lors de sa constitution. Il se réunit avec plus ou moins de régularité selon les missions qui lui sont confiées.

Commissaire d'exposition : le commissaire d'exposition propose un fil directeur pour traiter le sujet de l'exposition en écrivant une sorte de synopsis (argumentaire de l'exposition) et en établissant une liste d'œuvres nécessaires à la démonstration. Ensuite, le commissaire coordonne le travail des différentes équipes mobilisées sur l'exposition : service des publics, régie technique et régie des œuvres, scénographe, graphistes, communication, équipe administrative, etc.

Il conçoit des expositions temporaires ou permanentes et dirige la réalisation du projet. Il est aussi souvent chargé du catalogue de l'exposition. On retrouve parfois deux types de commissaire dans les musées de sciences, le commissaire scientifique, spécialiste du sujet traité et le commissaire exécutif, responsable de l'équipe chargée de la muséographie. Le terme de muséographe est le terme générique correspondant à la personne amenée à remplir les fonctions de commissaire d'exposition.

Concepteur audiovisuel : il réalise la conception d'audiovisuels permettant la transcription, le développement, l'explicitation des contenus décrits dans le scénario, en relation avec le muséographe et le scénographe.

Conservateur : personne chargée de diriger un musée. Il décide des expositions à organiser, des nouvelles acquisitions ou encore des prêts à d'autres musées. Le conservateur a la responsabilité scientifique des collections dont il a la charge. Il a pour mission de les entretenir, de les enrichir, de les documenter par la recherche et de les valoriser par leur communication auprès des publics.

Designer sonore : il conçoit et réalise des ambiances et dispositifs sonores. S'il n'est pas intégré à l'équipe du scénographe, il peut être choisi en phase de réalisation, dans un lot spécifique « conception et réalisation de design sonore ».

Graphiste : il conçoit le graphisme de l'exposition. Il doit être associé au scénographe dès le début de la conception de manière à ce que textes et images forment un ensemble cohérent avec la scénographie.

Guide conférencier : c'est un **médiateur** culturel qui conduit des visites, des conférences dans les territoires et les lieux patrimoniaux, dans une démarche de valorisation du patrimoine. Il conçoit et fait vivre oralement des actions de médiation dans le champ de la connaissance, à destination des publics dans les territoires et lieux patrimoniaux.

Maquettiste : il est en charge de la réalisation de **maquettes** ou d'objets en volume, de création ou de représentation, ayant pour objet des reconstitutions ou des dispositifs qui viendront expliciter le propos dans l'**exposition**.

Médiateur : personne qui travaille à favoriser l'accès de tous au musée, il est un médiateur entre le **visiteur** et les œuvres. Les médiateurs accompagnent les groupes dans leur découverte du musée à travers visites, ateliers, livrets, animations, etc. Il est de plus en plus fréquemment chargé de définir, de concevoir et de mettre en œuvre des actions culturelles, autour des thèmes de l'**exposition**, il a donc aussi un travail important de lecture et de rédaction de ressources. Il fait partie du **service des publics**.

Muséographe : celui qui conçoit et coordonne la réalisation de la muséographie. Le muséographe s'occupe de la conception, intellectuelle et technique d'une **exposition**, en définit les contenus, les objectifs, les cibles, le parcours.

Il est le scénariste des contenus de l'exposition. Il propose une mise en discours des données scientifiques qu'il collecte d'abord, puis sélectionne et organise. Il conduit ou coordonne la réalisation de l'ensemble des éléments de contenus définis dans le programme muséographique. Le scénario de l'exposition inclut les **médiations** complémentaires susceptibles d'aider à la compréhension. Il se soucie des exigences des publics en proposant des techniques de communication adaptées à la bonne réception des messages, des contenus. Il collabore avec le **scénographe** et l'équipe de concepteurs qui expriment dans l'espace, par la scénographie, les contenus muséographiques. Il valide les différentes phases du projet scénographique.

Si le **conservateur** assume traditionnellement la fonction de muséographe au sein d'une institution muséale, il arrive que l'institution s'adjoigne les compétences d'un muséographe.

Régisseur d'œuvre : personne qui organise les déplacements des **œuvres** aussi bien à l'intérieur du musée (pour une **exposition** ou une restauration) qu'à l'extérieur (lors des prêts à d'autres musées). Il veille à la sécurité des œuvres et supervise leurs manipulations, leurs rangements en réserves et il veille à leur bonne conservation.

Une grande partie du travail des régisseurs est tournée vers l'organisation des expositions. Dès que le **commissaire** a choisi les œuvres qu'il souhaite présenter dans son exposition, la régie se charge de prendre contact avec les différents propriétaires.

Scénographe : il crée les ambiances et les univers, poétise, rythme, cadence le parcours de visite. Il interprète le **contenu** ou scénario et théâtralise l'espace. Il crée la scénographie en réalisant dessins, plans, maquettes ou autres médias nécessaires à l'élaboration de son projet, afin que la mise en scène, l'**ergonomie de visite** d'une exposition, l'accès aux contenus soient compris comme un ensemble cohérent par le visiteur.

Signaléticien : il est chargé de concevoir, fabriquer et installer des panneaux signalétiques, des enseignes ou des films adhésifs pour informer et orienter le public ; il est un **acteur** incontournable du secteur de la communication visuelle, essentielle dans l'orientation au sein d'un musée et dans la compréhension des **collections** exposées. Il travaille avec le **graphiste**.

Techniciens (éclairagistes, peintres, menuisiers, agenceurs, socleurs...) : le montage d'une exposition se situe à la fin de la phase de réalisation et juste avant l'ouverture. C'est le moment où l'**exposition** prend forme physiquement : tous les éléments produits en atelier sont amenés sur le site de

l'exposition et installés pour construire le **parcours de visite**. Ils peuvent appartenir à la régie technique.

Webmaster : de plus en plus de projets font appel à des processus participatifs et nécessitent des régulateurs, des modérateurs et animateurs de site internet. Ce métier est à prévoir en fonction de la nature du projet.

SOURCES :

[www.les-museographes.org](http://www.les-museographes.org)

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-musees-de-France/Dico-des-musees>

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musees/Formations-et-metiers-des-musees/Les-metiers-des-musees>

<https://www.monuments-nationaux.fr/Qui-sommes-nous/Notre-espace-recrutement/Nos-metiers>